

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

---

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-05

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

Lors de la séance qui sera tenue le **12 janvier 2026**, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procèdera à l'adoption du règlement numéro 2025-05 « Dispositions municipales applicables par la SQ » visant à assurer une harmonisation des différentes dispositions applicables par la Sûreté du Québec ainsi que leur application uniforme et efficiente par les agents de la paix, le tout ayant comme visée d'éviter l'incompatibilité et la pluralité de règlements portant sur un même objet et adoptés par les municipalités faisant partie de l'« Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec ».

Donné à Saint-Moïse, ce 2 décembre 2025



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière